



**Compte rendu de discussion<sup>1</sup>  
de l'atelier du CCPM intitulé  
*Le commerce d'écoproduits en Amérique du Nord :  
obstacles et possibilités pour les PME*  
tenu le 29 mars 2006  
à l'hôtel Fairmount Waterfront**

Le président du Comité consultatif public mixte (CCPM), M. Carlos Sandoval, débute la réunion en indiquant aux participants que cet atelier est destiné à étudier des moyens de multiplier les débouchés commerciaux pour les petites et moyennes entreprises (PME) d'Amérique du Nord, ainsi qu'à cerner et à surmonter les obstacles à leur essor. Il présente les spécialistes qui participent à l'atelier, à savoir M. Alejandro Sosa, de l'organisme *Global Environmental Management Initiative* (GEMI, Programme mondial de gestion de l'environnement), M. John Mizroch, du *World Environment Center* (WEC, Centre mondial de l'environnement), et M. Gordon Lambert, de la société Suncor Energy, lequel représente également le Canada au sein du CCPM.

L'ex-directrice du personnel du gouverneur Arnold Schwarzenegger, M<sup>me</sup> Patricia Clarey, commence par donner à l'assistance un aperçu des nombreuses activités environnementales qui ont cours en Californie, particulièrement celles auxquelles collabore le milieu des affaires. Elle mentionne que le gouvernement de cet État s'intéresse vivement aux bâtiments et aux achats écologiques, de même qu'aux énergies renouvelables. M<sup>me</sup> Clarey reprend les propos du président incitant les membres de l'assistance à interagir et à exprimer leur point de vue durant tout l'atelier, et elle présente le premier orateur, M. Sosa, qui exposera la situation au Mexique.

M. Sosa dresse un bilan des entreprises manufacturières du Mexique en précisant que 99,1 % d'entre elles sont des PME, alors que celles qui constituent le 0,9 % restant sont majoritairement de grandes sociétés qui emploient 46 % de tout le personnel de ce secteur manufacturier. Il fait ensuite état du projet d'écologisation de la chaîne d'approvisionnement au Mexique, lequel a pour but d'améliorer la concurrentialité et la performance environnementale des PME qui fournissent les grandes sociétés. Il mentionne également que les entreprises n'ont pas la même responsabilité sociale dans les trois pays nord-américains.

Principaux éléments de l'exposé de M. Sosa :

---

<sup>1</sup> Avertissement : Le présent compte rendu de discussion a été établi avec soin, mais il est possible qu'il ne rapporte pas fidèlement les propos des personnes citées, car celles-ci ne l'ont ni examiné ni approuvé.

- Dans les pays riches, le fait d'assumer une responsabilité sociale contribue davantage à la réputation des entreprises qu'à leur image de marque. Celles qui n'assument pas cette responsabilité mettent en danger leur part de marché, car les consommateurs sont de plus en plus conscients des incidences d'une mauvaise performance environnementale.
- Pour ce qui est du renforcement des capacités, les entreprises du monde entier se divisent en deux grandes catégories : les meneuses et les suiveuses. Elles ont également le choix d'être inactives, réactives, responsables ou proactives.
- Les petites entreprises sont plus soucieuses de leur survie que les grandes; elles ont donc davantage de difficultés à entreprendre des projets qui ne cadrent pas avec leurs activités quotidiennes.
- Les PME du Mexique ont des obstacles à surmonter, notamment leur manque de confiance envers les autorités gouvernementales, leur scepticisme quant à la rentabilité de l'écologisation de leur production, et le manque de ressources et de temps.

M. Sosa déclare aussi que les PME auront plusieurs incidences positives si elles fabriquent des produits plus écologiques, notamment les suivantes :

- L'amélioration de leur image de marque aux yeux de la collectivité, du gouvernement et des intervenants.
- La valeur ajoutée offerte à leurs actionnaires.
- L'application de mesures de prévention de la pollution et d'efficacité.

Il énumère en outre certains défis :

- La difficulté de faire disparaître le sentiment que l'écologisation fait perdre du temps et gaspiller des ressources.
- La résistance au changement, à savoir celui de passer du principe consistant à « laisser les choses telles qu'elles sont tant que tout va bien », à celui voulant que « le changement donne la possibilité de s'améliorer ».
- L'intégration de cette démarche dans le cadre d'autres projets et programmes en cours au Mexique.

On peut consulter l'exposé de M. Sosa à l'adresse :

<http://www.cec.org/files/pdf/JPAC/CEC-10%20MIN-SOSA-290306.pdf>

Au terme de l'exposé de M. Sosa, M. Mizroch donne un aperçu des travaux du WEC, particulièrement ceux qu'il accomplit au sein des PME. Il précise que le centre vise à ce que les PME écologisent leurs produits et que, dans de nombreux cas, il collabore avec les associations commerciales. Le centre gère aussi des projets pour des sociétés qui ont subi les conséquences de la croissance des importations.

Il se dit en accord avec M. Sosa quant au fait que les PME sont avant tout préoccupées par leur survie. Il souligne qu'elles représentent toutefois le moteur économique du

Mexique en créant des emplois et en devenant de plus en plus novatrices, particulièrement dans le domaine des écoproduits.

M. Mizroch déclare aussi que les grandes multinationales déploient des efforts pour que les collectivités se développent de façon plus durable, et que les consommateurs y sont sensibles en achetant des écoproduits homologués, notamment du bois et du café. Il mentionne en outre que de nombreux acteurs sociaux se joignent à ce mouvement et que cela constitue un avantage économique pour les PME.

M. Mizroch évoque aussi la crise énergétique actuelle et affirme qu'en raison de l'effet paralysant qu'elle a sur la société, il faut d'autant plus appliquer les principes de durabilité et d'efficacité. Il déclare que le gouvernement des États-Unis s'efforce d'économiser l'énergie, en partie dans les domaines de l'habitation et du transport, et qu'il préconise une plus grande utilisation de l'énergie solaire dans le secteur du bâtiment. Il soutient qu'il faudrait appliquer des mesures d'économie d'énergie, car les zones urbaines américaines consomment jusqu'à 40 % de l'énergie nationale.

Il déclare aussi que l'éthanol, la biomasse et le biodiesel pourraient remplacer les carburants fossiles, et qu'il faut absolument soutenir les efforts déployés dans ce sens. M. Mizroch indique aussi que même si le Canada et le Mexique sont des producteurs de pétrole, on assiste à un mouvement massif vers d'autres formes d'énergie en Amérique du Nord comme dans le reste du monde, et les PME s'y consacrent activement. En terminant, il souligne que les petites entreprises ont de la difficulté à relever seules le défi de l'énergie, et que le CCPM et la CCE pourraient les aider à cette fin.

De son côté, M. Lambert mentionne que l'intérêt que la société Suncor Energy porte à l'énergie verte l'a poussée à se tourner vers l'énergie éolienne, comme le préconise d'ailleurs l'Organisation de coopération et de développement économiques.

Il déclare que, au tout début, l'énergie éolienne était perçue comme une solution complémentaire aux besoins en électricité, mais qu'il fallait surmonter certains obstacles avant que ce type d'énergie soit pleinement crédible, notamment qu'il soit visé par une politique. Pour remédier à cette situation, la *Clean Air Coalition* (Coalition en faveur de l'air pur) a vu le jour afin d'inciter les pouvoirs publics, les organisations non gouvernementales et le secteur privé à collaborer à la mise sur pied de programmes d'encouragement en matière d'énergie éolienne.

M. Lambert mentionne aussi que si les années 2000 n'ont pas encore donné de résultats notables, les efforts déployés au Canada se sont malgré tout poursuivis, notamment en raison des changements climatiques et de la nécessité de recourir à des formes d'énergie qui émettent une moins grande quantité de carbone. Il précise aussi que la collaboration entre les intervenants s'est intensifiée dans l'ensemble du Canada et que la production d'énergie éolienne y est actuellement de quelque 3 000 mégawatts.

Il invite ensuite l'assistance à entreprendre une discussion sur les débouchés des écoproduits en Amérique du Nord.

Ce sujet de discussion donne lieu aux principales observations suivantes :

- Un membre du CCPM déclare que le public peut jouer un rôle important en réclamant des modifications aux activités qui peuvent détériorer l'environnement. À titre d'exemple, il cite un projet de terminal de gaz naturel au Québec qui a soulevé de très nombreuses protestations et des réactions négatives. Il indique que près de 67 % des Québécois étaient contre ce projet, et que grâce aux manifestations de la population, il a été abandonné.
- Un membre de l'assistance estime important de sensibiliser les consommateurs, car ils ont le pouvoir d'exercer des pressions pour que les entreprises fabriquent davantage d'écoproduits et que la production d'énergie se tourne vers les énergies renouvelables, ce qui permettra de viabiliser l'environnement.
- Un autre membre de l'assistance affirme que certaines entreprises résistent davantage au changement car elles manquent d'information et ont besoin d'encouragement financier. Selon lui, en ce qui a trait à l'utilisation d'énergies renouvelables, la solution réside dans les programmes et les méthodes à appliquer, tel que le fait d'évaluer en profondeur les projets avant de les entreprendre, d'engager des conseillers afin d'aider les entreprises à mieux utiliser l'énergie, et de faire valoir, dans le cadre de séances d'information, l'importance que revêt la protection de l'environnement et des ressources naturelles.
- Un autre membre de l'assistance soutient que la performance environnementale des entreprises dépend de leur taille, car celles qui sont petites se sentent plus isolées et ont le sentiment que les collectivités et les gouvernements exercent davantage de pression sur elles. Elle mentionne aussi que les grandes entreprises ont davantage de ressources que les petites, et que celles-ci n'ont donc pas les moyens de satisfaire à toutes les exigences qui leur sont imposées lors d'inspections régulières de leurs locaux.
- Un autre membre de l'assistance mentionne lui aussi que les PME ont besoin d'aide et de ressources pour se conformer aux normes, ce qui nécessite un travail concerté et l'élaboration de programmes conçus expressément à cette fin.
- Une autre personne fait observer qu'en ce qui a trait aux énergies de remplacement, si l'on veut instaurer le développement durable, il est important d'élargir le champ des discussions pour que tous les intervenants y participent et puissent se pencher sur les obstacles politiques et les enjeux connexes. Elle ajoute que la croissance économique et la consommation d'énergie sont inextricablement liées, et qu'il faut donc se donner pour priorité d'améliorer l'efficacité énergétique en recourant à de nouvelles sources d'énergie.
- Un autre membre de l'assistance soutient que l'industrie ne réagira que s'il existe une demande. Il ajoute que les bonnes politiques d'approvisionnement qu'appliquent les gouvernements pourraient servir d'exemple à l'industrie, et il suggère que la CCE se concentre davantage sur les projets d'achats écologiques et que les gouvernements jouent un rôle prépondérant dans ce domaine.
- Un autre membre de l'assistance indique que plusieurs provinces canadiennes et États américains affectent leurs ressources à des projets dynamiques qui, en plus

- de viser à écologiser les achats gouvernementaux et le bâtiment, sont destinés à accroître l'utilisation d'autres formes d'énergie.
- Un autre membre de l'assistance déclare qu'il existe des différences entre le Mexique et ses partenaires nord-américains en ce qui concerne les énergies de remplacement. Il précise que les efforts du gouvernement mexicain devraient viser à recourir à la biomasse pour produire de l'énergie. L'un des spécialistes invités appuie cette observation en mentionnant que les PME disposent de vrais débouchés dans ce domaine.
  - Un autre membre de l'assistance fait état de certains travaux courants de la CCE, dont ceux menés dans le cadre du Projet sur les achats écologiques en Amérique du Nord, qui visent à favoriser l'achat d'énergie propre, ainsi que de produits de nettoyage et de fournitures de bureau écologiques. Il dit en outre estimer nécessaire que le CCPM et les gouvernements soutiennent ces travaux et y prennent une part plus active.
  - Une autre personne mentionne elle aussi que les gouvernements doivent travailler plus étroitement avec les PME dans le cadre de programmes incitatifs. À son avis, les PME ont besoin d'aide financière pour se consacrer à la conception et à la fabrication de produits plus écologiques, et ce, sans que les consommateurs en paient le prix, car cela rendrait ces entreprises moins concurrentielles.

Avant de lever l'atelier, le président remercie tous les participants et les membres du CCPM.